

Nouvelle campagne mondiale de lutte contre le cyber-harcèlement de l'Organisation des Nations Unies



© Dariusz Sankowski

Nouvelle campagne
mondiale de lutte
contre le cyber-
harcèlement de
l'Organisation
des Nations Unies

Une réunion de parties prenantes sur la création d'une nouvelle campagne mondiale de lutte contre le cyber-harcèlement et d'un cadre pour un espace en ligne sûr s'est tenue à Londres les 26 et 27 mars 2017.

Partout dans le monde, les enfants et les adolescents se connectent de plus en plus par des moyens électroniques tels que téléphones, Internet, réseaux sociaux, applications et jeux en ligne. Pour la plupart, ces expériences en ligne sont positives, mais il arrive malheureusement que certaines soient négatives. De nombreux comportements négatifs qu'ils peuvent rencontrer dans le monde réel peuvent aussi se produire en ligne. Parmi les exemples de cyber-harcèlement figurent les messages de texte, les courriers électroniques, les images ou les vidéos malveillants, non voulus ou gênants et cela peut aussi prendre une forme plus subtile telle que l'exclusion.

Les jeunes sont les plus touchés par la violence en ligne

Une recherche de Microsoft réalisée en 2016 auprès d'adultes et d'adolescents de 14 pays montre que 65 % des répondants avaient été victimes d'au moins un risque en ligne, en particulier de contact non voulu...[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
(Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Source : *Nouvelle campagne mondiale de lutte contre le cyber-harcèlement | Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture*